

SDEG 16

308, rue de Basseau
16021 ANGOULEME Cedex
Téléphone : 05 45 67 35 00
Télécopie : 05 45 67 35 20
E-mail : sdeg16@sdeg16.fr
Site internet : www.sdeg16.fr



**Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz
de la Charente**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
n° 2018113CS0111**

Comité Syndical du 23 avril 2018

**Date de convocation : 13 avril 2018
Date d'affichage : 24 avril 2018**

OBJET : Budget annexe « Très Haut Débit » 2018 : décision modificative n°1.

L'an deux mille dix-huit, le vingt-trois du mois d'avril à 9 heures 30, le Comité Syndical s'est réuni à l'auditorium du Pôle culturel et associatif Soëlys, 2 place Jean-Jacques Rousseau à Soyaux, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BOLVIN, Président.

Secrétaire : Madame Sylviane BUTON.

Nombre total de délégués :	81
Quorum :	41
Nombre de délégués présents au moment du vote :	42
Nombre de procurations au moment du vote :	8

Le Président demande à Mademoiselle Laure GAUTHIER, Directrice Générale des Services du SDEG 16, de présenter ce point de l'ordre du jour.

Mademoiselle Laure GAUTHIER expose :

- Que la proposition de décision modificative n°1 du budget annexe « Très Haut Débit » 2018 est la suivante :

SECTION FONCTIONNEMENT - Dépenses

C	F	A	O	S	R/O	Libellé	DM 2018 n°1
011	01	6132			R	Locations immobilières	867 144,00
Total chapitre 011							867 144,00
MONTANT TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT							867 144,00

SECTION FONCTIONNEMENT - Recettes

C	F	A	O	S	R/O	Libellé	DM 2018 n°1
002	01	002			R	Excédent antérieur reporté	144 125,97
Total chapitre 002							144 125,97
74	816	74758			R	Attributions et participations (EPCI)	-173 082,34
	816	7478			R	Attributions et participations (autres organismes)	802 374,47
Total chapitre 74							629 292,13
75	01	751			R	Redevances pour concessions	31 725,90
Total chapitre 75							31 725,90
77	816	7788			R	Produits exceptionnels divers	62 000,00
Total chapitre 77							62 000,00
MONTANT TOTAL DES RECETTES FONCTIONNEMENT							867 144,00

SECTION INVESTISSEMENT - Dépenses

C	F	A	O	S	R/O	Libellé	RaR 2017	DM 2018 n°1	RaR 2017 + DM 2018 n°1
001	01	001			R	Solde d'exécution d'inv reporté	0,00	1 238 828,67	1 238 828,67
Total chapitre 001							0,00	1 238 828,67	1 238 828,67
23	816	2315			R	Travaux très haut débit	324 052,08	0,00	324 052,08
Total chapitre 23							324 052,08	0,00	324 052,08
041	816	2762		366-THD	O	TVA ordre - Travaux THD - Alimentations électriques	0,00	7 513,14	7 513,14
Total chapitre 041							0,00	7 513,14	7 513,14
MONTANT TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT							324 052,08	1 246 341,81	1 570 393,89

SECTION INVESTISSEMENT - Recettes

C	F	A	O	S	R/O	Libellé	RaR 2017	DM 2018 n°1	RaR 2017 + DM 2018 n°1
10	01	1068			O	Excédents de fonctionnement capitalisé	0,00	32 272,81	32 272,81
	01	10222			R	FCTVA	0,00	159 391,80	159 391,80
Total chapitre 10							0,00	191 664,61	191 664,61
13	816	1326			R	Autres établissements publics locaux	0,00	1 363 703,00	1 363 703,00
Total chapitre 13							0,00	1 363 703,00	1 363 703,00
041	816	2315		366-THD	O	TVA ordre - Travaux THD - Alimentations électriques	0,00	7 513,14	7 513,14
Total chapitre 041							0,00	7 513,14	7 513,14
27	816	2762		366-THD	R	TVA réelle - Travaux THD - Alimentations électriques	7 513,14	0,00	7 513,14
Total chapitre 27							7 513,14	0,00	7 513,14
MONTANT TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT							7 513,14	1 562 880,75	1 570 393,89

BUDGET ANNEXE THD 2018 - RECAPITULATIF

	Budget primitif 2018		Restes à réaliser 2017		Décision modificative 2018 n° 1		Budget global 2018	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	173 082,34	173 082,34	0,00	0,00	867 144,00	867 144,00	1 040 226,34	1 040 226,34
Investissement	22 273,36	22 273,36	324 052,08	7 513,14	1 246 341,81	1 562 880,75	1 592 667,25	1 592 667,25
Total	195 355,70	195 355,70	324 052,08	7 513,14	2 113 485,81	2 430 024,75	2 632 893,59	2 632 893,59
Différence	0,00		-316 538,94		316 538,94		0,00	

	Cumul RAR 2017 + DM 2018 n°1	
	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	867 144,00	867 144,00
Investissement	1 570 393,89	1 570 393,89
Total	2 437 537,89	2 437 537,89
Différence	0,00	

Abréviations utilisées :

- C : Chapitre
- F : Fonction
- A : Article
- O : Opération
- S : Service
- R/O : Réel ou Ordre
- RaR : Reste à réaliser

Le Président

Précise :

- Qu'il appartient au Comité Syndical d'en débattre, d'en délibérer et, si sa décision est favorable, de donner pouvoir au Président pour prendre toutes les décisions et signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la délibération.

Après en avoir débattu et délibéré, le Comité Syndical, procède au vote par chapitre :

- **Approuve**, à l'unanimité, les dépenses de fonctionnement de la décision modificative n°1 du budget annexe « Très Haut Débit » 2018, telles que proposées :

Dépenses de fonctionnement :

Chapitre 001 :

50 pour
0 contre
0 abstention

Les dépenses de fonctionnement de la décision modificative n°1 du budget annexe « Très Haut Débit » 2018 sont approuvées.

- **Approuve**, à l'unanimité, les recettes de fonctionnement de la décision modificative n°1 du budget annexe « Très Haut Débit » 2018, telles que proposées :

Recettes de fonctionnement :

Chapitre 002 :

50 pour
0 contre
0 abstention

Chapitre 74 :

50 pour
0 contre
0 abstention

Chapitre 75 :

50 pour
0 contre
0 abstention

Chapitre 77 :

50 pour
0 contre
0 abstention

Les recettes de fonctionnement de la décision modificative n°1 du budget annexe « Très Haut Débit » 2018 sont approuvées.

- **Approuve**, à l'unanimité, les dépenses d'investissement de la décision modificative n°1 du budget annexe « Très Haut Débit » 2018, telles que proposées :

Dépenses d'investissement :

Chapitre 001 :

50 pour
0 contre
0 abstention

Chapitre 23 :

50 pour
0 contre
0 abstention

Chapitre 041 :

50 pour
0 contre
0 abstention

Les dépenses d'investissement de la décision modificative n°1 du budget annexe « Très Haut Débit » 2018 sont approuvées.

- **Approuve**, à l'unanimité, les recettes d'investissement de la décision modificative n°1 du budget annexe « Très Haut Débit » 2018, telles que proposées :

Recettes d'investissement :

Chapitre 10 :

50 pour
0 contre
0 abstention

Chapitre 13 :

50 pour
0 contre
0 abstention

Chapitre 041 :

50 pour
0 contre
0 abstention

Chapitre 27 :

50 pour
0 contre
0 abstention

Les recettes d'investissement de la décision modificative n°1 du budget annexe « Très Haut Débit » 2018 sont approuvées.

- **En conséquence**, l'intégralité de la décision modificative n°1 du budget annexe « Très Haut Débit » 2018, telle que présentée, est approuvée, à l'unanimité, par le Comité Syndical qui donne également pouvoir au Président pour prendre toutes les décisions et signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

En application des articles L.5721-4 et L.3131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le présent acte est exécutoire de plein droit dès qu'il a été procédé à sa publication « ou affichage » et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.

En application des dispositions de l'article R.421-1 et suivants du Code de justice administrative, cet acte peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans les deux mois qui suivent sa publication « ou affichage » ou sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus et ont tous les membres présents signé au registre.